

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18523 - 72ÈME ANNÉE

Le Parti communiste réunionnais et le projet de loi sur l'égalité réelle

Le PCR pour « une réforme statutaire fondamentale »



Johnny Bacary Lagrange, Nadine Damour, Philippe Yée Chong Tchi Kan et Yvan Dejean.

Ce mercredi matin, la direction du PCR représentée par Johnny Bacary Lagrange, Nadine Damour, Philippe Yée Chong Tchi Kan et Yvan Dejean, co-secrétaire général, a tenu une conférence de presse sur plusieurs sujets d'actualité. Le projet de loi sur l'égalité réelle commence à être abordé dans les commissions à l'Assemblée nationale avant un débat le 4 octobre prochain. Pour le PCR, si cette loi ne permet pas l'existence d'un pouvoir réunionnais capable d'assurer l'insertion de notre île dans son environnement régional, alors elle est vouée à l'échec.

Plusieurs thèmes étaient à l'ordre du jour de la conférence de presse organisée hier par le PCR et présidée par Philippe Yée Chong Tchi Kan. Nadine Damour a tout d'abord évoqué

les problèmes liés au changement climatique et à la protection de l'environnement. Face à la prolifération des pestes végétales, l'ONF manque de moyens. La création d'un grand service d'intérêt public dans l'envi-

ronnement permettrait de créer des milliers d'emplois dans ce secteur et de faire reculer les espèces invasives. Ces dernières menacent la riche biodiversité de La Réunion, qui est une des raisons qui explique

le classement de notre île sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Johnny Bacary Lagrange a interpellé la ministre des Outre-mer, bien silencieuse sur l'affaire de l'éviction de la directrice du Parc national de La Réunion. Il a également apporté le soutien du PCR aux mobilisations contre les projets de carrière à Bois-Blanc et à Menciol, destinées à alimenter en galets le chantier de la route en mer.

Yvan Dejean a ensuite apporté la ferme condamnation des propos tenus par François Fillon et Nicolas Sarkozy lors de la campagne des primaires de la droite. Puis le co-secrétaire général du PCR a donné la position du parti sur le débat qui s'annonce à l'Assemblée nationale sur l'égalité réelle dans l'outre-mer.

Echec d'une politique d'intégration

« L'accélération des événements montre que le parti a vu juste dans son analyse et ses propositions. Si on change pas de politique, on va droit dans le mur », indique le co-secrétaire général du PCR pour qui la situation est la conséquence directe de décisions politiques qui durent depuis 70 ans. Vouloir poursuivre dans la même voie, c'est aboutir aux

mêmes conséquences : l'échec d'une politique qui ne marche pas, poursuit-il.

Au sujet de l'égalité réelle, le PCR constate qu'au bout de 70 ans de départementalisation, l'égalité n'est toujours pas là. Le PCR a fait connaître sa position : à Victorin Lurel, à la ministre des Outre-mer, au CESE, au Conseil d'État. Le 8 septembre, la contribution ultime a été transmise au gouvernement par le biais de la consultation sur Internet. « Aucun parti politique n'en a fait autant. La loi engage La Réunion sur 20 ans, pourquoi un tel désintérêt ? », interroge le responsable communiste.

La situation de La Réunion est connue, elle relève d'une politique d'intégration qui ne marche pas. Pour le PCR, on a pas tiré les leçons des 70 dernières années.

Si l'égalité était possible dans les années 50, est-elle possible aujourd'hui avec les phénomènes mondiaux qui pèsent sur La Réunion ?

La population va augmenter, et un candidat à la présidentielle dit qu'il faut supprimer 300.000 postes de fonctionnaire, mettre la retraite à 64 ans, réduire les dépenses publiques de 100 milliards d'euros. Nous sommes tous concernés. Qui peut être d'accord avec cela à La Réunion ?

Un pouvoir réunionnais

Le PCR est résolument pour une autre politique. Il appelle à donner à La Réunion des outils nouveaux, tout en conservant les acquis arrachés depuis 70 ans.

« Le projet de loi égalité réelle ne fournit pas à La Réunion ces nouveaux outils. Pour le PCR, il faut une réforme statutaire fondamentale », poursuit Yvan Dejean. Cette nouvelle politique se décline au travers d'un objectif : un pouvoir réunionnais pour permettre d'insérer La Réunion dans son bassin de vie naturel « sans rejeter ce qui a été positif par nos luttes pour arracher des avancées qui bénéficient à la population ».

Autrement dit, si la loi égalité réelle ne prend pas en compte ses données fondamentales, elle est vouée à l'échec, estime le PCR qui précise que ce point de vue est partagé à La Réunion et aux Antilles. « Il faudra se battre, car ce qui importe est notre avenir commun.

À quelques mois de la présidentielle et des législatives, le PCR ne fait pas de l'électoratisme, car il n'y a pas d'autres solutions ».

M.M.

Nadine Damour : l'importance de créer un service d'intérêt public dans l'environnement

Lors de la conférence de presse du PCR, Nadine Damour a évoqué les questions environnementales.

Dans l'actualité, plusieurs faits rappellent les conséquences du changement climatique. Ce sont les impacts de la sécheresse : incendies en Californie, baisse de 30 % de la récolte de blé en France, la famine qui menace à Madagascar. La sécheresse dévaste les élevages à La Réunion. La canne à sucre est menacée par une grave crise, à deux mois de la dernière campagne avec quotas et prix garantis. Le protocole qui fixe le prix de la canne à sucre pour les campagnes à venir n'est pas signé. La

canne représente actuellement 25.000 hectares, et pèse 18.000 emplois.

Nadine Gironcel souligne le cri d'alarme de l'ONF sur la disparition de zones forestières. Sur les 100.000 hectares gérés par cette administration, seuls 5350 sont préservés. L'ONF n'a que 200 emplois permanents, et 150 emplois aidés, avec un effectif si faible, la bataille est perdue d'avance. Le PCR considère qu'il existe des espèces indigènes, La Réunion a un potentiel précieux à sauvegarder. Cela relance

une proposition du Parti communiste réunionnais : la création de deux grands services dans l'environnement et l'aide à la personne. Le service de l'environnement pourra lutter contre les pestes végétales, car c'est un gisement de milliers d'emplois. L'enjeu est le maintien de La Réunion dans le Patrimoine mondial.

Édito

Des planteurs ruinés vont devoir affronter la concurrence mondiale

Depuis lundi, des planteurs manifestent pour obtenir le versement d'aides sociales. À l'appel de la CGPER, ils bloquent les entrées des usines sucrières du Gol et de Bois-Rouge. Ce mouvement découle directement d'une décision prise voici bientôt 50 ans. Ce sont les accords de 1969.

Jusqu'à la mise en œuvre des accords de 1969, la répartition de la richesse de la canne à sucre se faisait selon une règle simple : deux tiers des recettes tirées de la canne devaient être versées aux planteurs, et un tiers aux usiniers. Ces derniers étaient alors considérés comme les transformateurs d'un produit qui appartenait aux planteurs. C'est pourquoi la bataille tournait autour du délai de paiement de la dette des usiniers envers les planteurs qui avaient donc droit à deux tiers des sommes perçues pour la vente des sucres et des alcools commercialisés par les industriels.

À l'époque, les syndicats de planteurs signataires de la Charte demandaient que cette répartition soit revue. La revendication était de trois quarts des recettes pour les planteurs, et un quart pour les usiniers. Et la perspective de production demandée par les syndicats de la Charte était d'aller vers une production de 400.000 tonnes de sucre, tout en allant vers une diversification des recettes avec la mise en valeur de la bagasse notamment. Ils étaient soutenus dans leur lutte par le PCR. Tous les ans, les planteurs étaient capables de récolter plus de 2 millions de tonnes de cannes, tandis que la production sucrière dépassait 200.000 tonnes.

Mais c'est à ce moment que les opposants des planteurs ont saisi le prétexte d'une future intégration dans la Communauté européenne pour changer fondamentalement les règles. Les usiniers ont obtenu le soutien de la Fédécane dirigée par Jean-Paul Virapoullé et du gouvernement

pour imposer une réforme structurelle. Ce sont les accords de 1969. Ils ont dépossédé le planteur de la propriété de la canne à sucre, en le réduisant au rôle de fournisseur de matière première. C'est l'industriel qui devient alors le propriétaire de la canne qu'il achète au planteur, et il peut alors garder pour lui le bénéfice de toutes les recettes. Les conséquences de ces accords sont dramatiques pour les planteurs. Plus de 20.000 livreurs de canne ont disparu. 100.000 personnes travaillaient dans la filière canne-sucre, elles ne sont plus que 18.000. Pendant ce temps, avec l'aide de l'État, les industriels ont fermé toutes les usines sauf deux pour augmenter considérablement la productivité. De nouvelles valorisations de la canne sont apparues, sans que le planteur puisse y voir une amélioration correspondante de ses revenus car la canne appartient à l'industriel. Pour que des planteurs puissent survivre malgré ces accords, l'État a mis en place des aides sociales avec le soutien de l'Europe.

Il est clair que les planteurs sont loin de toucher les deux tiers des recettes totales tirées de la canne. La vente des cannes est loin de leur suffire, car ils dépendent des aides sociales. Ce qui était voici 40 ans le secteur le plus dynamique de La Réunion est maintenant totalement sous la perfusion des subventions. Ces dernières compensent de plus en plus un prix de la canne qui n'a pas bougé depuis 20 ans pour une richesse donnée. C'est dans cet état de ruine que les planteurs vont devoir affronter l'année prochaine la concurrence mondiale, à cause de la suppression des quotas et du prix garanti. Et le prix de la canne pour la prochaine campagne n'est pas encore connu. Comment les derniers planteurs de La Réunion vont-ils survivre dans un système aussi injuste ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Johnny Bacary Lagrange : soutenir l'opposition aux carrières de la route en mer

Johnny Bacary Lagrange est revenu sur deux points de l'actualité : l'éviction de la directrice du Parc national de La Réunion et les carrières nécessaires au chantier de la route en mer.

L'éviction de la directrice du Parc a interpellé, souligne Johnny Bacary Lagrange. « Elle est sous la tutelle de la ministre de l'Écologie qui doit donner des explications. La ministre de Outre-mer ne doit pas se taire. Le silence est assourdissant ». Ericka Barreigts communique sur la promotion des Réunionnais, et c'est justement une Réunionnaise qui dirige le Parc national. Pour le PCR, pas question de remettre en cause l'existence du Parc. Il a besoin de moyens accrus.

Concernant le projet de route en mer, la poursuite du chantier dépend de la carrière de Bois-Blanc disent les constructeurs. « Sans



cette carrière, le projet est définitivement compromis ». Or, la création d'une carrière est rejetée par la population pour des raisons écologiques et sanitaires évidentes. Le PCR lance donc un appel à soutenir

les mouvements qui s'opposent à la réalisation des carrières.

Pour Philippe Yée Chong Tchi Kan, l'affaire des carrières interroge : comment ce chantier a-t-il pu démarrer sans les matériaux ?

Yvan Dejean : « les 100.000 Malgaches massacrés en 1947 par l'armée française relèvent-ils d'un partage de culture ? »

Les propos tenus par François Fillon et Nicolas Sarkozy, deux candidats à la primaire de la droite successivement soutenus par Didier Robert, suscitent les protestations du PCR.

Yvan Dejean revient d'abord sur des propos tenus par des candidats à la primaire de la droite. Ils ne peuvent laisser personne indifférents : « Ils sont violents, sanguinaires et qui outrepassent tous les codes institués en politique. Ils entretiennent division, diversion ».

C'est tout d'abord François Fillon qui indique que la France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord en parlant de la colonisation. Le PCR pose une question à François Fillon : « les 100.000 Malgaches massacrés en 1947 par l'armée française relèvent-ils d'un partage de culture ? Qui peut être d'accord avec cela à La Réunion ? Si tuer,

pillier, avilir relève d'un partage de culture français, alors le passeport français coûte cher ». Le PCR peut comprendre que cette déclaration amène le départ de Didier Robert du staff de François Fillon.

C'est ensuite Nicolas Sarkozy qui, le 19 septembre, dit en substance que ceux qui veulent être Français doivent renier leurs ancêtres et exprimer leur volonté d'avoir des ancêtres gaulois. Cette déclaration est blessante pour les personnes dont les ancêtres viennent de l'Inde, de Madagascar, des Comores, de la Chine, ou d'Europe. « C'est installer la gangrène dans la République, à La Réunion, alors que l'on a besoin de se rassembler ».

Et le PCR de demander si cette déclaration du candidat à la primaire

de la droite aura des conséquences parmi ses soutiens.

C'est enfin Nicolas Sarkozy qui déclare que les activités humaines ne sont pas responsables du changement climatique. « C'est une hérésie dénoncée par la classe politique », indique Yvan Dejean. Alors que quelques mois auparavant s'est tenue à Paris la COP21 où 195 chefs d'État et de gouvernement ont reconnu qu'il faut rompre avec les énergies fossiles.

La question du changement climatique est fondamentale. Quand on voit que la Chine et les USA s'accordent à dire qu'il faut changer, Nicolas Sarkozy fait un appel à la pollution générale. « Ce qu'il a dit s'apparente à un crime contre l'environnement », conclut Yvan Dejean.

Souscription : Té, Zistis, out far lé mor ?

Brader le sort, lancer les dès dans la fosse de Gloucester au creux du crâne de Yorick... s'il ne restait que cela ?

Faire front à la bêtise des juges, opposer le doux sourire de l'art ; à la grimace de l'argent, le don, le partage ;

aux pitreries des poses, la dissimulation des pièces, le geste gracieux de l'écriture, du dévoilement ; à la froide résignation des arrêts, le jeu ;

aux déferlements du mensonge, la fiction ; au garde-à-vous judiciaire, la danse aveugle...

La meilleure façon qu'a trouvée la justice de ne pas grossir le chiffre des affaires en cassation c'est de faire les poches du justiciable au préalable, juste avant les impôts. Là, vous êtes tranquilles.

Déjà en mars dernier, la semaine dernière : Huissier de justice, 12 septembre : Commandement aux fins de saisie vente (article R2221-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : 1 214 €, « TRES IMPORTANT Faute par vous de vous acquitter des sommes ci-dessus mentionnées, vous pourrez y être contraint par la SAISIE-VENTE de vos biens meubles à l'expiration d'un délai de HUIT JOURS à compter de la date du présent acte ».

Qu'est-ce qu'ils pourraient saisir ? Les jouets de la gosse ? Des dossiers, mes bouquins annotés, une vieille guitare, le lit ? Et puis qui peut fréquenter ces lieux affreux que sont les salles d'adjudications ? Lieux de toutes les spoliations ? Quels sortes de vautours se dépècent là de récits de vie anonymes ? Lancer un « Pouah ! » avec Hamlet à la face de ce monde-là.

Quoi de plus naturel que de brader le sort...

N'étant pas pour la mendicité, fût-elle numérique, je fais appel au partage en proposant plus de 150 récits tout public, hors commerce.

Format livret : 15 x 10,5 cm (nombre de pages : 8, 12 ou 16 selon volume), ils sont prêts et seront relus, corrigés avant montage et tirage.

5 ou 6 € par livret, selon le bon vouloir de chacun. Il ne reste qu'à cocher.

Commande (titres souhaités, adresse de réception) à l'adresse internet : « jeancharles.angrand@gmail.com ».

Compte de la souscription : 00031970767, code banque : 10107, code guichet : 00682, clé RIB : 48. Titulaire du compte : l'ancien nom « Jean-Charles Angrand ».

Titres proposés :

Les Noëls :

Le Pays du mensonge [JIR, 2015 - devenu inaccessible].

La Nuit du Sabot [JIR, 2014, idem].

Ciels de jours [JIR, 2013].

Le Noël de Grand-Mère Kal [JIR, 2012].

Les Démolisseurs [JIR, 2011].

Le Conte de l'Âne et du Bœuf [2009].

C'est quoi un papa ? [2008].

Tout l'or du monde [2007].

Le Chemin tangué [JIR, 2002].

Les petites réunionnaises :

Les Soirées magiques du Port (Bat la lang) [JIR, 2002].

Zernyum, gardien cimetièr [JIR, 2002].

Le Fantôme au chapeau [JIR 2002].

L'usine (Lizine) ou Le dieu dans la forêt.

Les petites mahoraises :

Kignoumé zalouha.

Les gyanaises (co-signées de mon nom palikur) :

Mardi Gras.

À l'enseigne du Bon Dieu (série des 'Frères Bagnards').

Le Baigne du futur.

La Double existence (L'Affaire Galmot - un aspect de l'imaginaire gyanais : le piaye).

Les Lianes de Guisanbourg (l'esclavage en Guyane).

Le Pays trempé (poèmes d'hommage).

Tughuka.

Etc.

Les Mythologiques :

La Mythologie antique de l'Inde.

Le Roi, le Brahmane et les échecs.

Il était une fois un petit dieu qui mentait toujours (Le mythe des

mythes).

Le Jour où le dieu Mars fut vaincu par des femmes et des enfants.

Apollon enchaîné (ou L'Envers du décor).

Proserpine 2785.

Les Secrets de la terre (histoire du dieu Vulcain).

À la source du ciel étoilé (1).

Les médiévales :

Le Diable et le paysan (Laboratoires).

Titivillus, démon des copistes (Oratoires).

Le Chevalier sans visage (Bellatores).

Retour à Maupertuis (1).

Retour à Maupertuis (2).

La Conversion de Renart.

Renart mandarin.

Les scientifiques :

Le Roi, le Brahmane et les échecs (algèbre).

Les Deux Mondes (géométrie).

Un Fantôme dans une goutte d'eau (SVT).

La Circonvolution de la fumée (nouvelle policière).

Le Voyage de Lo-Shu (algèbre).

Euclide aux Enfers (géométrie).

Critiques de la société :

À qui la faute ? (Critique de la justice).

Cours particuliers (la société de la réussite).

The Last round (critique de la société du spectacle).

L'Attrait des montagnes (critique de la société : la puissance de l'argent).

Les historiques :

14-18, la Sale Guerre.

Le Bruit de la Mort (2nde Guerre Mondiale).

(À suivre...)

Jean-Baptiste Kiya, chroniqueur littéraire et artistique (rubriques « Café-péi », « Handicapable ! », « Conte de Noël »)

Oté

Mon pti kolonyalis ilistré 5 : Vi ké nou lé 80 %, ni vé ète résponsab pou 80 % lé z'afèr nout péi. Lé normal, non ?

« Moin la parti pass vakans Marok... Lo Marok ! Lo marok ! Lo Marok ! Zarab ! Zarab ! Arienk zarab ! Mèm lo roi lé zarab ! ». Mi pans zot i koné konm moin l'èsketch Guy Bedos, avèk son l'imour dézyèm dogré. Pars si zot I pran sa promyé dogré lé riskab, fo ashtë in l'intélizans po zot, mé konm lé shoz I tourn la-ba dann La Frans, s'pé ké, koméla, zot lé tandans. An in mo ké zot lé rasis !

Mé pou kosa mi di sa ? Antansyon zot va pans mi radote, mé sa sé dé shoz k'i kontinyé z'afèr amoin in pé. Kosa ? Par l'fète dann bann média i diré ké na pi rényoné touléka, lé rar konm korn lapin ! Parl la plu ! Parl bo-tan ! Parl dsi bann problèm la sosyété, ébin, i diré na poin rényoné pou parl de sa konm k'i fo ! I fo kroir, momandoné, nout filé lété mal koupé pou nou ète dann l'éta ké ni lé. Mi pans in pé la aplik lo prinsip la gouyav de Frans : sak i sort déotr lé sipèryèr éstra, sak i sort isii domann l'invantèr. Sa sé in késtonn kultur ékan ou i prtaz pa lo mèm kultur la poin tro moiysin pou moiyéne.

Astèr koman d'aprè zot, banna i parl de nou-bann z'indizène ? Zot i anparl savaman. Kèl kalité d'moun sé sa ? Sé inn bann moun k'i réklam lo bèr, l'arzann lo bèr, é la krémyèr an mèm tan dsi z'ot zénou. In pé idi, zot i trouv anou sinpatik, sof si ni kontant pa lo pti plas k'i done anou pou rakokiyé é sirtou si ni vé ralonz la zanm. Ralonj la zanm ? Bin oui, vi ké nou lé 80 % d'moun indizène ni voudré bien an avoir 80 %d'la plas dann média é pa solman lo porsyon kongru konm lo ba - klèrjé avan la révolisyon 1789.

Vi ké ni parl la révolisyon fransèz, ni pé dir pou émite bann révolisyonèr dsi la késtyonn i intèrès anou : kisa lé rényoné, 80 % d'moun lé rényoné isi shé nou. Kosa ni vé ? ète résponsab lé z'afèr nout péi pou 80 %, an kantité, an kalité an résponsabilité é an konpétans. Kosa ni vé ? ète prézan a 80 % dann lé z'afèr é dann la vi nout péi. Sa lé posib sa ? Mi pans ke oui é ké nou lé kapab fé 80 % d'sak i fé isi.

Apré, si in zour demoun i di : La Rényon ! La Rényon ! La Rényon ! Sé konmsi toulmoun lé rényoné isi é zour-la, nout zour dé gloir sar arivé !

Justin

« Koz in pé lé déza tro » - In kozman po la rout

Souvan moin la fine antann dir : « La ou i di tro, ou pa z'asé ! ». Nout tout i konpran bien kosa sa i vé dir. Biensir sa lé vré kan in moun i komans difiz in n'afèr dsi moun. Dizon in la-di la-fé si zot i vé. A ! La-di la-fé, sa sé in éspor internasyonal pars zot i koné, la pa arienk La Rényon i fé sa. In pé partou ! I paré mèm sa i éspas souvan dann in vilaz, sansa dann in sosyété d'moun, é konm i di : In mo parti i pé pi z'ète anvalé. L'èr-la li komans son déga é li sava fé in gran shomin vèy pa koman. Sé pou sa, ni pé dir, i vo myé pa dir arien ditou pars i komans par in mo, in mo i amenn dé, dé i amenn troi é momandoné ou lé mal a l'èz pars ou i artrouv aou dann milyé in tourmant ou la pa prévi . Alé ! mi arète tèr-la zordi pars moin lé sir, moin osi moin la fine di tro dann sète afèr. Konm di lo kont : « lang métré boush !* » é ni artrouv pli d'van.

*Ténir out lang dan out boush !